

# Cuts

## BULLETIN MUNICIPAL

*n°45 décembre 2022*



**Commémoration du 08 mai 2022**



**Commémoration du 14 juillet 2022**



**Commémoration du 11 novembre 2022**



## EDITORIAL DU MAIRE



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

La sérénité n'est pas au rendez-vous de cette fin d'année :

L'épidémie de COVID rôde encore, généralement moins agressive cependant.

La guerre de retour en Europe à quelques heures de vol de chez nous, en Ukraine, avec ses morts inutiles, ses destructions massives, les souffrances et les désordres qu'elle engendre.

Preuve que les hommes sont obstinément amnésiques, sourds et aveugles.

Et encore ... une inflation importante, l'envolée des prix de l'énergie, des carburants, des denrées alimentaires.

La guerre mais aussi la spéculation impacte durement notre pouvoir d'achat. Pardon de paraître quelque peu sombre !

Mais... mais, au printemps dernier, vous avez répondu nombreux à l'appel aux dons pour une collecte au profit de la population ukrainienne : un élan, un beau succès et un merci sincère aux donateurs.

Mais aussi, depuis de nombreuses années notre commune adhère à l'épicerie sociale de Noyon « Le Relais » avec le soutien financier de nous tous par le vote d'un budget dédié à cette institution qui soulage les plus démunis. Avec des moyens plus limités notre centre communal d'action sociale participe lui aussi à cet élan de solidarité.

L'opinion publique, les économistes, les médias nous annoncent une année 2023 difficile. Elle le sera sans doute et plus encore si l'hiver se montre rigoureux.

Mais ... mais notre village se montre, bouge, respire, vit : en témoignent

La manifestation du souvenir, le 11 novembre, exceptionnelle. Une importante participation d'écoliers portant de petits drapeaux tricolores, lisant des lettres des Poilus, des fleurs sur les tombes. Merci aux parents et aux enseignants.

Le marché de l'Avent, le 26 novembre au succès confirmé, renforcé et salué comme une grande réussite. C'est une récompense méritée pour tous ceux et celles qui l'ont préparé, organisé, animé, replié dès le lendemain. Un merci chaleureux à toutes et tous.

Les conditions sanitaires de ce jour (1er décembre) nous permettent de raviver la cérémonie des vœux du maire fixée : Le vendredi 13 janvier 2023 à 19 heures.

Pour ma part, ce sera un moment apprécié que ce temps de partage et d'échanges.

En attendant, je vous souhaite le meilleur pour les fêtes traditionnelles que sont Noël et jour de l'An.

Le Maire,  
Guy GODEFROY

## INFOS UTILES

### Vœux du Maire



Cutsoises et Cutsois vous êtes conviés aux traditionnels vœux du maire qui auront lieu le vendredi 13 janvier 2023 à 19 heures salle POGGIOLI de CUTS

#### MAIRIE

Place du Maréchal, 60400 CUTS

**Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie :**

lundi et jeudi de 10h00 à 12h00 / mardi et vendredi 14h00 à 19h00

**Contact :**  03.44.09.71.89 ;  03.44.09.23.48,

**courriel :** cuts@paysnoyonnais.fr ; **internet :** <https://www.cuts.fr>

#### Permanence du Maire :

Les vendredis  
de 17h00 à 19h00  
sur rendez-vous

#### AGENCE POSTALE COMMUNALE

**Horaires d'ouverture :**

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 09h30 à 11h30 ; le samedi 9h00 à 12h00

Place du Maréchal Leclerc :  : 03.44.09.71.39

#### INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Chaque français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait fait **les démarches de recensement citoyen à partir de 16 ans**. De plus, cette démarche est indispensable pour le passage des examens, des concours et du permis de conduire.

Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement...), il faut se rendre en mairie pour s'inscrire.

Cette démarche est gratuite. Veillez à ne pas utiliser de sites internet privés, car s'ils ne sont pas raccordés aux services de votre commune, votre demande d'inscription ne sera pas transmise.

Utiliser ce site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

#### LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE CHARLES POGGIOLI

La salle a une capacité d'accueil au maximum de 150 personnes assises et 296 debout.

**Tarif location de la salle :**

*Les Cutsois et leurs enfants :* 290 € pour le week-end.

*Les personnes extérieures au village :* 450 € le week-end.

*La journée mais uniquement en dehors des week-ends et des jours fériés :* 180 €.

Lors de la réservation, un acompte de 50% du montant de la location est exigé ainsi qu'une attestation d'assurance. Les règlements, acomptes et soldes versés uniquement par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Un inventaire est réalisé le jour de la remise des clés et lors de la restitution. Le matériel cassé sera facturé. Les charges électriques sont en supplément.

**Contact :** secrétariat de Mairie au 03.44.09.71.89.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale vous accueille les mardis de 13h30 à 16h30 au 1<sup>er</sup> étage de la salle polyvalente Charles POGGIOLI sauf pendant les vacances scolaires.

Vous y trouverez de nombreux ouvrages (Romans, Bandes Dessinées, Documentaires...) pour adultes et pour enfants. Le prêt des livres est gratuit. Les ouvrages sont à votre disposition dans un espace fonctionnel.

La bibliothèque est fréquentée par les classes maternelles et primaires et par des habitants de CUTS et des environs.

A la demande et exceptionnellement Mesdames LEMAIRE et BAYARD peuvent déposer des livres aux domiciles des Cutsois qui sont dans l'impossibilité de se déplacer.

Un grand merci aux généreux donateurs mais actuellement les livres adultes ne seront plus acceptés (impossible à stocker).



## ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE

La Poste et le Centre Social de Guiscard vous aident dans vos démarches administratives, Internet, sur les thèmes de la vie courante, chaque vendredi de 10h00 à 12h00.

**Contact :** 03.44.43.17.17



## LE BUS DE L'EMPLOI

Le bus de l'emploi, service départemental itinérant et ouvert à tous, revient sur notre territoire et s'arrête place de la mairie.

Pour connaître les dates de son prochain passage, rendez-vous sur :

<https://www.oise.fr/actions/sante-social-solidarite/emploi-insertion/bus-departemental-pour-lemploi>



## SUBVENTION AUX FORMATIONS DE BAFA

Le Conseil Municipal apporte un soutien financier aux jeunes Cutsoises et Cutsois pour le passage du BAFA. Une subvention de 150 € est allouée et versée après l'obtention du diplôme.

Pour de plus amples informations, contacter le secrétariat de Mairie.



## ACCUEIL LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (A.L.S.H.)

Lors des vacances scolaires, le Centre Social Rural de GUISCARD propose un Centre de Loisirs pour les enfants de 3 à 17 ans. La participation financière des familles est en fonction des revenus (au regard de votre avis d'imposition).

La municipalité verse chaque année une participation communale de 9.00 € par enfant et par jour, et de 4.25 € par demi-journée les mercredis.

Centre Social Rural de GUISCARD

**Contact :** 03.44.43.17.13 : courriel : anim.crs.guiscard@orange.frr



## CALENDRIER DE SAISON DE CHASSE 2023

Les samedis 07 et 21 janvier ; les samedis 04,18 et 25 février.

## ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

Afin de simplifier les démarches pour les proches et les familles, le Conseil départemental met en place un numéro de téléphone unique **non surtaxé** pour répondre précisément à toutes les questions sur la perte d'autonomie et les dispositifs départementaux que se posent les séniors et leurs aidants.



**DES RÉPONSES SUR L'ENSEMBLE DES DISPOSITIFS DÉPARTEMENTAUX**

<p><b>+ NOUVEAU DISPOSITIF</b></p> <p><b>OISE URGENCE SÉNIORS</b></p> <p>L'adhésion à Oise Urgence Séniors</p>	<p>L'adhésion, l'installation ou la maintenance de la Téléassistance</p>	<p>Les démarches administratives et le suivi d'un dossier</p>
<p>L'allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)</p>	<p>L'adaptation du logement</p>	<p>L'accueil familial</p>
<p>L'Aide Sociale à l'Hébergement pour Personnes Agées (ASH)</p>	<p>Les portages de repas</p>	<p>L'hébergement en EHPAD</p>
	<p>Les visites à domicile de bénévoles par le biais du dispositif MONALISA</p>	<p>Les animations et les ateliers organisés dans le cadre de la Conférence des Financeurs</p>

Proposée dès cet automne par le Conseil départemental de l'Oise, l'aide à l'acquisition d'une alarme anti-intrusion est une aide de 300 € destinée aux personnes de 65 ans et plus ayant leur résidence principale dans l'Oise.

Ce dispositif apporte une nouvelle solution concrète pour sécuriser le domicile des personnes les plus vulnérables.

**AIDE À L'ACHAT D'UNE ALARME ANTI-INTRUSION**

La demande s'effectue simplement auprès des services du Conseil départemental :

- Munissez-vous de votre facture établie par un commerçant\* de l'Oise à compter du **14 OCTOBRE 2021** (date de la facture acquittée faisant foi).
- Rendez-vous sur [oise.fr](http://oise.fr) pour imprimer votre dossier de candidature ou sur [aide-alarme.oise.fr](http://aide-alarme.oise.fr) pour effectuer votre demande en ligne.
- Le Conseil départemental instruit votre dossier.
- L'aide vous est versée après acceptation de votre demande.

Toutes les informations au numéro unique **ALLO OISE SÉNIORS 03 44 82 60 60**

**PLUS D'INFORMATIONS SUR OISE.FR**

\* Tout démarchage au nom du Conseil départemental qu'il soit à domicile, par téléphone, ou par courrier est à considérer comme abusif et frauduleux.

**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ENGAGE**

**pour la sécurité des 65 ans et plus**

**AIDE DE 300€** pour l'achat d'alarme anti-intrusion.

Plus d'informations et inscriptions au **03 44 82 60 60** ou sur **OISE.FR**

# LA VIE DE LA COMMUNE

## LES COMMISSIONS

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS est une instance du Conseil Municipal et fonctionne grâce à une subvention votée chaque année.

Les actions régulières du CCAS sont :

**Le versement d'une subvention à l'épicerie sociale de Noyon « LE RELAIS ».** Cette structure permet aux Cutsois (familles et/ou personnes isolées) en situation de précarité, d'obtenir des colis alimentaire ou d'hygiène pendant plusieurs semaines, ceci à un coût très modeste. Pour en bénéficier, il faut contacter les services sociaux départementaux ou le secrétariat de mairie pour les colis d'urgence.

**L'octroi de bons alimentaires** (4 fois/an) aux Cutsois démunis âgés de plus de 60 ans et exceptionnellement aux titulaires du RSA. Si vous êtes concernés, faites - vous connaître auprès du secrétariat de mairie afin que l'on étudie votre situation.

**L'attribution d'aides financières** après étude et proposition des services sociaux départementaux et en cas de difficultés avérées.

**La remise d'un colis de Noël aux Cutsois de plus de 67 ans.** Cette année, le colis sera remis le 17 décembre 2022 à la salle POGGIOLI. Ce sera l'occasion de se retrouver autour d'un goûter afin de partager un agréable moment de convivialité. Si certaines personnes ne souhaitent plus bénéficier de ce colis, merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie.

Le CCAS c'est aussi l'organisation de plusieurs manifestations :

**Le 3<sup>ème</sup> jeudi** de chaque mois de 14h30 à 17h00, se déroule dans la salle annexe de la mairie, les Après-Midi rencontres. Vous pouvez venir jouer à divers jeux de société, rencontrer des Cutsois, fêter votre anniversaire, partager un goûter. Tout cela dans une ambiance agréable.

**Le 24 septembre** s'est déroulé le voyage annuel. La journée a été riche en découvertes. En effet nous avons visité la distillerie de genièvre de Houlle (62), visité les marais audomarois, dégusté une très bonne carbonade flamande et découvert le site de la Cristallerie « ARC ». Les 55 personnes présentes étaient enchantées par cette journée.

**Le 2 octobre** a eu lieu le traditionnel repas du CCAS. Le menu n'a pas plu à tout le monde mais l'ambiance était bonne, et les danseurs se sont bien défoulés.

Pour la première fois, des jeunes Cutsois se sont proposés pour nous aider au service. Parmi ces volontaires, Chloé et Matteo, les deux plus âgés, ont été retenus. Nous les remercions pour leur gentillesse et leur implication. Cette expérience intéressante sera renouvelée.

En cette période morose, la solidarité est à encourager. N'hésitez pas à rendre service, à faire profiter aux autres des objets dont vous ne vous servez plus (jouets, décorations de Noël, meubles...) Tout peut avoir une seconde « vie ».

*L'équipe du Centre Communal d'Action Sociale vous souhaite de bonnes fêtes de fin année*



## COMMISSION ENVIRONNEMENT

Protégeons notre environnement, chacun d'entre nous est concerné et peut faire avancer les choses. Chaque geste compte !

### **Brûler des déchets verts, ça pollue !**

Feuilles mortes, tontes de pelouse, branchages : ne les brûlez pas dans votre jardin ! D'autres solutions existent. Enflammer des végétaux, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement. Cela s'ajoute à la pollution atmosphérique déjà importante. La toxicité des émissions est encore augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets du jardin (plastiques, bois traités).



### **Brûler des déchets verts, c'est interdit par la Loi :**

La Loi N° 2020-105 du 10 février 2020 (relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire) a modifié le code de l'environnement. Il est désormais interdit de brûler à l'air libre et dans les incinérateurs, des biodéchets (dont font partie les déchets de jardin).



### **D'autres solutions existent pour se débarrasser de ses déchets verts :**

Vous pouvez faire un compost, utiliser ces déchets pour pailler au pied des plantes, ou les apporter en déchèterie. Pour les déchets verts du cimetière, utilisez les bacs mis en place par la municipalité. Le terreau peut être utilisé pour les espaces verts.

### **Pratiquer le tri des déchets c'est simple :**

Il suffit de suivre les consignes inscrites sur les emballages, d'utiliser l'application « Guide du tri » ou de consulter le site internet du SMDO (Syndicat Mixte du Département de l'Oise) qui gère le traitement des déchets de la Communauté de Communes du Pays NOYONNAIS.



Des **sacs jaunes** sont disponibles ; venez les chercher au secrétariat de mairie et/ou à l'agence postale. Leur collecte a lieu **les lundis matin**. Pour rappel, les sacs ne doivent pas être accrochés aux clôtures ou portails.

La collecte des déchets ménagers (non recyclables) a lieu **les mardis matin**. **Les containers poubelles ne doivent pas rester sur la voie publique** mais être rentrés dans les propriétés dans les plus brefs délais.



### **Recette naturelle pour se débarrasser des herbes devant chez soi :**

Mélangez 5 litres d'eau pour un kilo de bicarbonate de soude et 200 ml de vinaigre blanc. Pulvériser ce mélange sur les herbes et attendez qu'elles fanent pour les arracher.



### **La déchèterie :**

L'entrée à la déchèterie de NOYON est gratuite pour les particuliers sur présentation de la carte d'accès. Si vous n'avez pas la carte, contactez la SMDO tél : 0 800 60 20 02 (appel gratuit) ou téléchargez le formulaire sur leur site : <https://www.smdoise.fr/dechetteries/dechetterie-de-noyon/>  
**Adresse :** Chemin des Prêtres, ZI, 60400 Noyon



## FÊTES ET CÉRÉMONIES

**2022** : reprise quasi normale des activités sur la commune, ceci après deux années de restrictions liées à la pandémie.

**10 et 12 mars** : collecte de dons pour l'Ukraine (en collaboration avec la CROIX ROUGE et le CCAS de Noyon). Merci pour votre participation et pour vos dons importants de vêtements, de nourriture, de matériel médical, de couvertures...



Pièce de théâtre à la salle POGGIOLI « Elémentaire ». Peu de spectateurs, dommage car le sujet de la pièce et l'interprétation du comédien méritaient plus d'attentions.

**8 mai** : commémoration de l'armistice 39/45

**14 juillet** : repas offert aux Cutsois avec animation musicale. Bon repas, bonne ambiance, beau temps, tout était réuni pour passer une belle journée.

**11 novembre 2022** : commémoration de l'armistice 14/18. La municipalité remercie les Cutsois, les enseignants, les parents et les enfants pour leur présence et pour leur lecture de lettres de Poilus. C'était très émouvant.

### Marché de l'Avent

Le samedi 19 novembre 2022, les membres du conseil municipal, aidés d'une équipe motivée de bénévoles ont procédé à la décoration de la place pour le marché de l'Avent. D'ailleurs, nous vous sollicitons pour des dons de décorations de Noël que vous ne souhaitez plus utiliser, afin de leur donner une seconde vie. Ils permettront le renouvellement de la décoration de la place et du village (merci de les déposer en mairie).

Le 26 novembre s'est donc tenu le cinquième marché de l'Avent. Les retours positifs faits nous conduisent à vous annoncer que nous récidiverons l'an prochain avec d'autres surprises. Le Père Noël était là dès 14h00, dans les rues Cutsoises sur une calèche investie ensuite par les enfants pour un petit tour dans le village.

Une sculptrice de ballons, la mascotte rène « Gobanou », des animaux et un atelier de maquillage ont ravi les enfants. Onze artisans locaux ont pu proposer leurs créations et produits. Dans l'église des chants de Noël ont été diffusés agrémentant la crèche avec les santons restaurés par des bénévoles Cutsois l'année dernière.

Les nombreux visiteurs ont pu boire du vin chaud, du chocolat, du café ou de la bière, manger des marrons chauds, des crêpes, se réchauffer « au bar à soupes » ou devant le braséro, avec, en soirée des saucisses grillées, des merguez et des pommes de terre à la braise.



L'équipe initiatrice du projet « marché de l'Avent », remercie :

la mairie de NOYON pour le prêt des chalets.

la mairie de SAINT GOBAIN pour le prêt de la mascotte « Gobanou ».

Mr ADAM Stéphane ; Mr et Mme BAYART ; Mrs BLANCKE ; Mr BOURLON ; Mr BRIMONT ; Mr DE MURGA ; Mr. Mme GREHAN ; Mr LECAT Aymeric ; Mr LEJEUNE ; Mr et Mme PAUMELLE ; Mr PLUCHE ; Mr POIRET Christophe ; Mr et Mme PRÉVOST.

Merci aussi à ceux qui nous ont offert des lots : Mme BLANGY (pharmacie), l'entreprise VICO, COLGATE PALMOLIVE.

Merci également au Père Noël et à la Mère Noël, venus encore une fois ravir les enfants.

Merci aux bénévoles, à leurs dons d'organiseurs, de bricoleurs, de créateurs, d'animateurs, de cuisiniers, d'artistes... ainsi qu'aux employés municipaux pour leur participation.

Pour 2023, des projets sont à l'étude : nouvelle formule pour le 14 juillet, une fête des moissons...

Pour réussir toutes ces manifestations, il faut des bras. Si vous avez envie de vous investir, de participer, de vous impliquer dans la vie du village pour le dynamiser, créer du lien, accueillir et intégrer les nouveaux habitants, faites-vous connaître auprès du secrétariat de mairie. Celui-ci vous mettra en relation avec les personnes concernées.

#### L'ATELIER CREATIF

Cet espace, ouvert aux adultes, les mercredis de 16h30 à 20h00 de septembre à fin novembre, propose de confectionner des objets destinés à être vendus lors du marché de l'Avent organisé le dernier samedi de novembre. Comme l'an passé, une douzaine de personnes se sont réunies dans une ambiance conviviale.



**Joyeux Noël et bonnes fêtes de fin d'année à tous**

#### COMMISSION TRAVAUX

En 2022, pas de travaux d'envergure.

Au niveau de la salle polyvalente, suite à un manque de place pour le rangement des tables, nous avons investi dans l'achat d'un container maritime à aménager. A l'aide des employés de mairie, nous avons créé des longrines de façon à supporter la charge et la préparation d'une charpente faite pour recevoir une toiture. Un aménagement extérieur et intérieur est à réaliser dans les prochaines semaines.

Comme vous avez pu le constater, les travaux se poursuivent au local technique. Nous avons amélioré la façade par un bardage isolant. Cette tâche a été réalisée par l'entreprise « les Appliqués de l'Oise ». Nous avons également changé les fenêtres et la porte d'entrée et sécurisé le bâtiment. Actuellement les employés cloisonnent l'intérieur pour y faire les aménagements nécessaires : vestiaires, douches et réfectoire pour la mise aux normes. Beaucoup de travail reste encore à réaliser en plus des travaux réguliers pour l'entretien du village.

Cette année, nous avons obtenu une subvention pour la réfection de la rue de l'Ordrue (bordures et revêtement). Celle-ci nous a été octroyée début juillet, période de vacances ce qui a retardé la procédure des appels d'offres. L'entreprise Pivetta, qui a obtenu le marché, va commencer les travaux au cours du mois de mars 2023 si la météo le permet.

La hausse des matériaux et des énergies nous affole. L'impact sur notre budget est tel que cela nous obligera à ralentir nos investissements en 2023.

Nous maintenons le cap en nous adaptant à la crise actuelle.



## LES ASSOCIATIONS

### LES AMIS DE L'ÉCOLIER



Comme de nombreuses associations, "Les amis de l'écolier" ont relancé leurs activités. Dans un contexte toujours compliqué, il était périlleux de mettre en place l'ensemble des activités dites traditionnelles. C'est pour cela que le loto et la brocante n'ont pas été programmés en 2022, mais devraient refaire parler d'eux en 2023.

Pour garder un contact avec les habitants de CUTS et de CAISNES, nous avons proposé des ventes par correspondance. Pour certaines d'entre elles, nous nous sommes associés à Gamm Vert NOYON. Ce nouveau partenaire local nous offre de belles propositions qui ont satisfait notre public :

les bonbons des Vosges ; l'opération Bulbes de fleurs ; les sapins de Noël ;  
la remise des "Dictionnaires d'or" aux élèves qui passent en 6ème ; la surprise de Noël pour tous les élèves du RPI.

Les cours de gym ont repris dès le début de l'année scolaire. Ils ont lieu les mercredis de 15h30 à 16h30 à la salle POGGIOLI. Nous espérons que de nouveaux petits adhérents se feront connaître dès la rentrée de janvier 2023.

L'équipe et les bénévoles remercient l'ensemble des participants aux activités de leur présence et de leur soutien.

Je souhaite remercier les maires et les conseillers municipaux des communes du RPI pour leur soutien financier, mais aussi matériel.

Je n'oublie pas les maîtresses, qui tout au long de l'année, nous aident en transmettant les informations et les bons de commande.

Pour la continuité et la mise en place des événements prochains, nous demandons aux parents de bien vouloir se rapprocher de nous.

Nous souhaitons aux enfants, aux enseignants, aux maires et conseillers municipaux ainsi qu'à tous les habitants de CUTS et CAISNES, de belles fêtes de fin d'année.

Président de l'association, M. Hervé BRIMONT



**CUTSIA LUDICA**, club de jeux de sociétés modernes et de jeux de rôle a ouvert ses portes cette année et propose des soirées les mardis soir dans la salle annexe de la mairie de CUTS.

Véritables passionnés, nous vous accueillons pour un moment convivial que vous soyez joueurs débutants ou confirmés.

Vous pouvez suivre notre actualité et la programmation des soirées sur notre Facebook [@cutsialudica](#) et nous sommes également joignables par téléphone au 06 58 63 72 48 si besoin de plus d'informations.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer !





## ASSOCIATION DE BIZY

C'est avec un grand enthousiasme que les bénévoles de l'Association et les Résidents de la Maison de Retraite ont retrouvé la population locale lors d'un loto qui s'est déroulé le dimanche 20 novembre 2022, à la salle des fêtes, après cette longue absence due à la pandémie.

Ce moment convivial sera reconduit à la demande de tous, en novembre 2023. D'autres manifestations sont à l'étude, notamment la reprise du concours de pétanque au mois de juin.

Lors d'un après midi d'été, l'EHPAD ouvrira ses portes afin de proposer aux enfants du village des activités gratuites telles que : promenade en poney, jeux, fabrication de bonbons...

Notre association a pour but de gérer et d'organiser des manifestations pour améliorer le bien être et la vie sociale des Résidents de la Maison de Retraite.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter :  
téléphone : 03.44.09.71.37 ou par mail : [associationdebizy@gmail.com](mailto:associationdebizy@gmail.com)

Mélynda DEVOS, Présidente de l'Association

### BONNES FETES DE FIN D'ANNEE A TOUS



## LA VIE CHRÉTIENNE

### MESSES A CUTS

Cette année les messes ont été célébrées moyennant le respect des mesures barrière et en fonction de la réglementation en vigueur. Depuis mars 2022 le rythme des messes a repris comme avant la pandémie. Les horaires sont affichés sur les panneaux de chaque église, également pour les abonnés de la paroisse par mail ou sur internet ([messes.info.fr/site](http://messes.info.fr/site) de la paroisse de Noyon).

### PERMANENCE :

Tous les vendredis de 10h à 12h à la maison paroissiale 10 rue du Général de Gaulle à CARLEPONT  
Père Guy-Marie TAVIGNOT, Vicaire ; Tel : 03 44 75 72 09 (laissez un message sur le répondeur)

### CATECHISME

Les enfants des communes de CUTS et CAISNES ont été dirigé soit à CARLEPONT, PONTOISE les NOYON ou NOYON en l'absence de bénévole catéchiste, dans ces deux villages.



**MESSE DE LA VEILLE DE NOËL** à CARLEPONT  
le vendredi 24 décembre 2021 à 19h

**MESSE DU JOUR DE NOËL** à PONTOISE LES NOYON  
le samedi 25 décembre 2021 à 11h

**A TOUS TRÈS JOYEUX NOËL**



## CUTS QUI BOUGE

Belle année 2022 pour l'association CUTS QUI BOUGE. En cette fin d'année, nous sommes une centaine d'adhérents grâce aux nouveautés mises en place :

Le cours de ZUMBA, ne faisant plus d'adeptes, a été remplacé par le cours de GYM INTENSIVE le lundi de 19h45 à 20h45

Le cours de GYM D'ENTRETIEN du mardi de 9h à 10h a toujours lieu ainsi que le cours de RENFORCEMENT MUSCULAIRE du jeudi de 19h45 à 20h45. Ils sont animés par Jean et se déroulent à la Salle POGGIOLI.



Un cours de YOGA est maintenant proposé le mardi de 19h00 à 20h15. Vu le succès de cette activité, une deuxième séance est mise en place le mardi de 17h30 à 18h45. Il reste quelques places. Katy sera heureuse de vous accueillir.

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année, dans la limite des places disponibles.



L'association CUTS QUI BOUGE, c'est aussi l'organisation de sorties/spectacles. Le 3 décembre 2022, soirée au « Kabaret » de Reims pour sa nouvelle revue « Music-hall Story ».



Le 10 décembre 2022, spectacle de cirque au « Tigre » de COMPIEGNE.

En 2023, les activités habituelles loto, brocante sont maintenues. Leur organisation est encore à l'étude, nous vous informerons.

Nous profitons de la période des vœux pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et remercier les bénévoles, les employés communaux, la mairie. Sans eux, rien ne serait possible.

Vous pouvez consulter les informations de l'association sur :  
FACEBOOK (Cuts Qui Bouge) et INSTAGRAM (cutsquibouge)

JOYEUX NOËL de la part de l'équipe de CUTS QUI BOUGE

## ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE CUTSOISE (ASCC)

### CLUB DE COURSE À PIED FONDÉ EN 1971

Retour sur les FOULEES CUTSOISES du 27 août qui ont réuni 176 participants pour cette édition 2022. Coup de chapeau à eux, car il n'était pas facile de s'entraîner pendant cet été caniculaire.

Nous tenons une nouvelle fois à remercier la municipalité de CUTS pour l'aide apportée à l'organisation de l'épreuve. Nous n'oublions pas, dans nos remerciements, les propriétaires privés et la société de chasse du bois de CUTS qui ont eu la gentillesse de nous autoriser le passage sur leurs chemins, ni les commerçants qui nous ont soutenus dans notre manifestation.

Enfin, bravo aux nombreux bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Prochaine édition des Foulées Cutsoises, le samedi 26 août 2023.



Marche de l'amitié organisée par l'ASCC le 11 septembre : un bon moment de convivialité.



Petit clin d'œil rétro des Foulées Cutsoises. C'était en 1981



#### En forme les ASC Cutsois !

De belles victoires à l'actif du club sur deux grandes courses de la région. **Thierry CARNEIRO MOREIRA** remporte le trail de SAINT GOBAIN le 4 septembre et **Sébastien GUILLOT** gagne la course Master du trail de VERBERIE le 1<sup>er</sup> novembre. Bravo à eux, pour avoir fait monter sur la plus haute marche du podium les couleurs de l'association de notre village.

Notre club est ouvert à toutes et à tous, quelque soit votre niveau. Avec l'ASC CUTS c'est la course à pied sans contrainte et dans une ambiance conviviale. Alors n'hésitez plus, rejoignez-nous ! Renseignements sur le site : [leclubdecuts.e-monsite.com](http://leclubdecuts.e-monsite.com) : <http://leclubdecuts.e-monsite.com>

Contacts : [thierry.parmentier0830@orange.fr](mailto:thierry.parmentier0830@orange.fr)

[arnaud.lamour60@orange.fr](mailto:arnaud.lamour60@orange.fr)

**L'ASC CUTS VOUS SOUHAITE UNE TRES BONNE ANNEE 2023**

## PATRIMOINE

### LA BATTEUSE

Dans le bulletin municipal de 2020, nous vous présentions un article sur la batteuse de Mr et Mme DUFLOT, entrepreneur de battage durant de longues années à CUTS.

Au moment de la vente de leur propriété, cette machine a quitté son hangar pour être restaurée. Nous avons pu la retrouver en fonctionnement lors de la fête des moissons qui s'est tenue en août sur la commune d'OGNOLES (60).

Cette « vieille dame » avait encore du coffre et ingurgitait les gerbes de blé avec cert beaucoup de bruit mais surtout un fort appétit.

S'il s'avérait possible qu'une fête similaire puisse s'organiser sur notre village, nous espérons la voir revenir sur ses terres pour prouver qu'elle a encore de belles années à fonctionner avec fierté !



### BÉNÉDICTION DU « CHRIST MIRACULEUX »:

Après restauration et dernière rénovation, le 11 novembre 2022 en présence de Monsieur Guy GODEFROY entouré de Cutsois recueillis, a été donnée la bénédiction du calvaire de la Pommeraye par le Père Guy-Marie TAVIGNOT, Vicaire.

Durant la Grande Guerre, il était considéré comme « *miraculeux* » car, au cours des durs combats il est demeuré intact alors que toutes les maisons de la Pommeraye ont été endommagées. Le calvaire est également resté indemne pendant toute l'occupation allemande, soit jusqu'au retrait des troupes au printemps 1917. Ce calvaire est resté entouré d'un grand respect et de cérémonies commémoratives après-guerre comme en témoignent les très nombreuses cartes postales et photos dont celle aperçue avec émotion par le Curé de CUTS depuis son camp de prisonnier.

Monsieur GUY GODEFROY, maire a une nouvelle fois remercié les employés municipaux pour la dépose, la restauration puis l'élévation de la nouvelle croix mais aussi Mme Nathalie HERVAUX pour la restauration et la patine de la sculpture.



## CHARTRE DU BIEN VIVRE ENSEMBLE

### TRANQUILLITÉ :

Je m'assure que le volume sonore de mes appareils audio (télévision, radio, musique...) n'occasionne pas de gêne pour les voisins. Je les préviens en cas de fête pouvant se terminer tard. Je veille bien évidemment à ce que mes invités demeurent respectueux et appliquent également les règles du bien vivre ensemble.

#### **Je tonds ma pelouse et/ou bricole aux horaires légaux.**

L'utilisation des appareils à moteur, pour le jardinage et le bricolage, est autorisée aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi : .....8h00 à 12h00 et 13h30 à 19h30

Le samedi : .....9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00

Le dimanche et jour fériés : ....10h00 à 12h00



### INCIVILITÉS :

Je respecte le mobilier urbain et les espaces verts. Je veille au respect de la légalité de mes travaux, ne gêne pas les sorties de garage et j'évite d'occuper des emplacements qui ne me sont pas réservés.

### ANIMAUX :

Je veille au comportement de mon animal domestique afin de ne causer aucun trouble de voisinage (abolement intempestif, déjection sur la voie publique ...). Je tiens obligatoirement mon chien en laisse, ramasse les déjections de mon animal et répare ses éventuels dégâts.

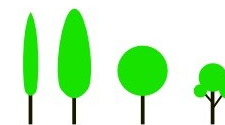
**Rappel : Il est interdit de nourrir les chats errants.**



### PROPRETÉ

J'entretiens mon terrain, je taille mes haies et veille à ce qu'elles ne débordent pas sur la voie publique. J'entretiens mon trottoir en le désherbant ou en procédant à son déneigement.

Il est fortement déconseillé de jeter dans les canalisations et WC : les lingettes de nettoyage, les huiles et les graisses de friture, qui provoquent une obturation des écoulements et un reflux dans les habitations voisines.



Il est interdit de jeter de la peinture, des huiles de vidange et l'essence dans les fossés et canalisations. Merci de tout déposer à la déchetterie.

En cas de soucis d'évacuation, veuillez appeler en priorité Suez qui interviendra.

### L'AIRE DE JEUX MULTISPORTS

Elle est en priorité à destination des enfants et des adolescents. Son utilisation est autorisée tous les jours de 10h00 à 20h00, sous **le contrôle et la responsabilité des parents**.

Merci de respecter la tranquillité du voisinage (bruit, cris, musique...) et la propreté des lieux.



### RÉDUIRE LA FACTURE ÉLECTRIQUE

Pour faire face à la crise énergétique que traverse notre pays et pour préserver les finances de la commune, l'équipe municipale a décidé d'ajuster l'éclairage public et de ne pas installer, pour cette année, les guirlandes de Noël.

Le remplacement des ampoules des candélabres (passage aux LEDS) est prévu sur plusieurs phases dans les investissements.

## LISTE DES ASSOCIATIONS

NOM	PRESIDENT	CONTACT
<b>Association de Bizy</b> Culture et Loisirs à la Maison de Retraite	Mme DEVOS Mélynda	03.44.09.71.37
<b>A.C.C.A.</b> Association de Chasse	M. BLANCKE Robert	
<b>A.S.C. CUTS</b> Course à pied et VTT	M. PARMENTIER Thierry	03.44.09.79.85
<b>A.C.C.U.E.I.L.</b> Association des Commerçants	M. PAUMELLE Pascal	03.44.09.77.66
<b>Attelage et Tradition</b> Concours d'attelages	Mme GIROT de LANGLADE Antoinette	03.44.09.71.23
<b>Les Amis de l'Écolier</b> Culture et Loisirs pour les enfants	M. BRIMONT Hervé	06.21.87.65.32
<b>Cutsia Ludica</b>	M. LEMAIRE Vincent	06.58.63.72.48
<b>CUTS QUI BOUGE</b> Culture et Loisirs pour tous	Mme BIAVA Nicole	03.44.93.19.44

## PROFESSIONNELS CUTSOIS

Auberge "Le Bois Doré" (Mr PAUMELLE).....	03.44.09.77.66
Boulangerie Pâtisserie (Mr BOUTTEVILLE).....	03.44.09.74.61
Bar Tabac Presse « La Source » (Mrs YALCIN).....	03.44.75.30.20
Chambre d'hôte (PARFUM D'AUTOMNE).....	06.82.49.90.92
Chambre d'hôte (A LA BONNE FRANQUETTE).....	06.41.56.13.03
Coiffure "Hair'Styl" (Féminin, Masculin, Junior).....	03.44.76.35.68
Conseiller Immobilier (Mr MARCHANDISE).....	07.68.33.96.61
Couverture maçonnerie (Mr FLEURY).....	03.44.43.27.71
Couverture et zinguerie (Mr BLANCKE).....	07.86.86.06.32
Infirmière D.E. (Mme LEBAS).....	06.10.55.76.95/03.44.75.33.59
INOVA FLOOR (Mr BASELLI) revêtement en résine.....	07.61.45.39.13
LAMES de PLUCHE (Coutellerie made in Picardie).....	06.58.05.75.14
Les Gourmand'Oise (confiture, gelée, caramels).....	03 65 98 07 16
Maraîcher / Horticulteur (Mr MONFORT).....	09.67.62.76.82
Maraîcher (Mr et Mme PREVOST).....	03 44 09 72 94
Pharmacie (Mme BLANGY).....	03.44.09.74.80
SELARL vétérinaires de la Pommeraye.....	03.44.09.72.10
(Mr DEGIMBE et Mmes MARIAGE DRIEU)	
S.T.A.C. (Société de Travaux Agricoles).....	03.44.09.74.33
TAXI PRO (Mr PRONIER).....	06.08.51.80.72

## AGRICULTEURS ET VENTE DIRECTE

BLANCKE E.A.R.L.....	03.44.09.74.33
DE LANGLADE Christian.....	03.44.09.71.23
LECAT Aymeric.....	03.44.09.71.58
PREVOST Léon.....	03.44.09.72.94
TIMMERMAN E.A.R.L.....	03.44.09.77.37
VIGNON Bernard.....	03.44.09.75.13














**Mr et Mme PREVOST** (fruits légumes...)  
579, Rue de la rouennerie, 03.44.09.72.94  
mardi, jeudi et vendredi de 15h00 à 17h00.



**Mme THIESSET** (fruits, légumes, confitures, miel...)  
204, rue de l'Ordrue, 06.17.76.94.25  
mercredi de 17h00 à 19h00

## REPertoire

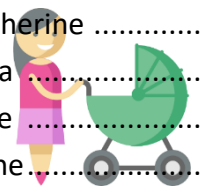
### SERVICES ET SÉCURITÉ


Urgences européennes 	.....112
Urgences pour sourds et malentendants 	.....114 (numéro accessible par fax et SMS)
Samu 	.....15
Pompiers 	.....18 / 03.44.09.89.00 (Centre secours NOYON)
Gendarmerie 	.....17 / 03.44.93.39.17 (NOYON)
Centre Hospitalier 	.....03.44.23.60.00 (NOYON)
Pharmacie 	.....03.44.09.74.80 (Mme BLANGY)
E.D.F / G.D.F 	.....09 72.67.50.60
SUEZ 	.....09.77.40.84.08 (appel non surtaxé)
Recyclerie 	.....03.44.09.70.30 (NOYON)
C.C.P.N. 	.....03 44.09.60.55
Déchetterie 	.....03.44.38.29.00 (NOYON)
Service déchets 	.....0 800 602 002 (SMDO)

### SERVICES D'AIDES À LA PERSONNE

Téléalarme	.....03.44.06.60.60 (Conseil Départemental de l'Oise)
ABEJ-COQUEREL	.....03.44.43.09.89 (NOYON)
A.D.H.A.P.	.....03.44.36.72.96 (NOYON/COMPIEGNE)
A.P.I.C.	.....03.44.44.04.57 (NOYON)
A.S.D.A.P.A.	.....03.44.40.25.83 (COMPIEGNE)
AMAPA	.....09.72.22.43.27 (RESSONS/Matz)
C.O.R.S.A.F.	.....03.44.20.16.88 (COMPIEGNE)
Domi-Services	.....03.44.09.48.89 (NOYON)
Home+ service à la personne	.....09 72 13 16 73 (Antenne de NOYON)
Repas à domicile	.....03.44.43.51.60 (CSC de LASSIGNY)

### ASSISTANTES MATERNELLES AGREES / ÉCOLE

CHARTREL Catherine 	..... 03.44.09.00.67
FOLLET Patricia	..... 03.44.09.23.27
GAUDET Laurie	..... 06.19.81.47.76
GELLEE Caroline	..... 03.44.43.49.20
HUTIN Victoria	..... 06.28.55.09.99
THUILLIER Claudine	..... 03.44.09.25.04
VELEX Céline	..... 07.87.09.89.63

École Primaire	.....03.44.09.77.08
Ecole Maternelle 	.....03.44.09.51.64
Mairie	..... 03.44.09.71.89
Salle Polyvalente	.....03.44.09.79.20
Agence Postale	.....03.44.09.71.39



# 2023

**ZONE A** - Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

**ZONE B** - Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg

**ZONE C** - Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
1 D		1 M		1 M	1 S	1 L	18	1 J		1 J	
2 L		2 J		2 J	2 D	2 M		2 V		2 V	
3 M		3 V		3 V	3 L	3 M	14	3 S		3 S	
4 M		4 S		4 S	4 M	4 J		4 D		4 D	
5 J		5 D		5 D	5 M	5 V		5 L		5 L	23
6 V		6 L	6	6 L	6 J	6 S		6 M		6 M	
7 S		7 M		7 M	7 V	7 D		7 M		7 M	
8 D		8 M		8 M	8 S	8 L	19	8 J		8 J	
9 L	2	9 J		9 J	9 D	9 M		9 V		9 V	
10 M		10 V		10 V	10 L	10 M	15	10 S		10 S	
11 M		11 S		11 S	11 M	11 J		11 D		11 D	
12 J		12 D		12 D	12 M	12 V		12 L		12 L	24
13 V	Vœux du maire	13 L	7	13 L	13 J	13 M		13 S		13 M	
14 S		14 M		14 M	14 V	14 D		14 M		14 M	
15 D		15 M		15 M	15 S	15 L		15 J		15 J	
16 L	3	16 J		16 J	16 D	16 M		16 V		16 V	
17 M		17 V		17 V	17 L	17 M	16	17 S		17 S	
18 M		18 S		18 S	18 M	18 J		18 D		18 D	
19 J		19 D		19 D	19 M	19 V		19 L		19 L	25
20 V		20 L	8	20 L	20 J	20 M		20 S		20 M	
21 S		21 M		21 M	21 V	21 D		21 M		21 M	
22 D		22 M		22 M	22 S	22 L		22 J		22 J	
23 L	4	23 J		23 J	23 D	23 M		23 V		23 V	
24 M		24 V		24 V	24 L	24 M	17	24 S		24 S	
25 M		25 S		25 S	25 M	25 J		25 D		25 D	
26 J		26 D		26 D	26 M	26 V		26 L		26 L	26
27 V		27 L	9	27 L	27 J	27 M	13	27 S		27 M	
28 S		28 M		28 M	28 V	28 D		28 M		28 M	
29 D		29 J		29 M	29 S	29 L		29 J		29 J	
30 L	5	30 V		30 J	30 D	30 M		30 M		30 V	
31 M		31 M		31 V		31 M		31 M			



# 2023

**ZONE A** - Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

**ZONE B** - Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg

**ZONE C** - Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1 S		1 M		1 V	1 D	1 M	1 M	1 M	1 V	1 V	
2 D		2 M		2 S	2 L	2 J	2 L	2 J	2 S	2 S	
3 L	27	3 J		3 D	3 M	3 V	3 M	3 V	3 D	3 D	
4 M		4 V		4 L	4 M	4 S	4 M	4 S	4 L	4 L	49
5 M		5 S		5 M	5 J	5 D	5 J	5 D	5 M	5 M	
6 J		6 D		6 M	6 V	6 L	6 V	6 L	6 M	6 M	
7 V		7 L	32	7 J	7 S	7 M	7 S	7 M	7 J	7 J	
8 S		8 M		8 V	8 D	8 M	8 D	8 M	8 V	8 V	
9 D		9 M		9 S	9 L	9 J	9 L	9 J	9 S	9 S	
10 L	28	10 J		10 D	10 M	10 V	10 M	10 V	10 D	10 D	
11 M		11 V		11 L	11 M	11 S	11 M	11 S	11 L	11 L	50
12 M		12 S		12 M	12 J	12 V	12 J	12 D	12 M	12 M	
13 J		13 D		13 M	13 V	13 M	13 V	13 L	13 M	13 M	
14 V	Repas 14 juillet	14 L	33	14 J	14 S	14 M	14 S	14 M	14 J	14 J	
15 S		15 M		15 V	15 D	15 M	15 D	15 M	15 V	15 V	
16 D		16 M		16 S	16 L	16 J	16 L	16 J	16 S	16 S	
17 L	29	17 J		17 D	17 M	17 V	17 M	17 V	17 D	17 D	
18 M		18 V		18 L	18 M	18 S	18 M	18 S	18 L	18 L	51
19 M		19 S		19 M	19 J	19 M	19 J	19 D	19 M	19 M	
20 J		20 D		20 M	20 V	20 M	20 V	20 L	20 M	20 M	
21 V		21 L	34	21 J	21 S	21 M	21 S	21 M	21 J	21 J	
22 S		22 M		22 V	22 D	22 M	22 D	22 M	22 V	22 V	
23 D		23 M		23 S	23 L	23 J	23 L	23 J	23 S	23 S	
24 L	30	24 J		24 D	24 M	24 V	24 M	24 V	24 D	24 D	
25 M		25 V		25 L	25 M	25 M	25 M	25 S	25 L	25 L	52
26 M		26 S		26 M	26 J	26 M	26 J	26 D	26 M	26 M	
27 J		27 D		27 M	27 V	27 M	27 V	27 L	27 M	27 M	
28 V		28 L	35	28 J	28 S	28 M	28 S	28 M	28 J	28 J	
29 S		29 M		29 V	29 D	29 M	29 D	29 M	29 V	29 V	
30 D		30 M		30 S	30 L	30 M	30 L	30 J	30 S	30 S	
31 L	31	31 J		31 M	31 M	31 M	31 M	31 J	31 D	31 D	